

De caractere plutot episodique dans la frequence de leur occurrence, les seismes tsunamigenes (ou generateurs de tsunamis), resultent de la simultaneite de deux phenomenes : une expression de type sismologique resultant le plus d'une dynamique de tectonique des plaques et un effet induit par un mouvement et une deformation geomorphologique du plancher oceanique donc de rupture d'equilibre dont le tsunami en est la manifestation en surface. L'approche descriptive dite de causes effet peut singulierement occulter la complexite de ce phenomene dont les origines se situent en aval par reference a une sismicite aversee et en aval dans la predisposition locale (presence d'un plan d'eau) a developper un tsunami. L'extrapolation d'un phenomene naturel observe en un point du globe vers une autre region est - elle envisageable ? Si tel est le cas, quel risque de seisme tsunamigene encourt alors le bassin mediterraneen en general et le littoral algerien en particulier ?